



Projet éolien d'Archigny

Réunion de restitution de l'étude des perceptions
Compte-rendu

Salle des fêtes d'Archigny
Mardi 8 juillet 2025 de 18h à 20h

1.	Préambule	3
	Le contexte	3
	Les objectifs de la réunion.....	3
2.	Les participants	4
3.	Synthèse des éléments présentés et des échanges	4
3.1	Les éléments présentés	4
3.2	Vos questions et remarques sur le projet.....	5
	Sur les propos introductifs	5
	Sur l'étude des perceptions.....	5
	Sur le calendrier préalable du projet.....	6
	Sur les enjeux économiques.....	7
	Sur les impacts du projet.....	9
	Sur les études	9
	Sur la concertation et l'information	9
	Sur la démarche de concertation proposée	10
4.	Conclusion	12
5.	Contacts.....	13

1. Préambule

Le contexte

Spécialisée dans le développement d'énergies renouvelables, la société Enertrag étudie depuis 2021 la **possibilité de développer un projet éolien** sur la commune d'Archigny.

En amont des études techniques, Enertrag a décidé de mener **une phase d'écoute auprès des habitants** pour mieux cerner les perceptions, les interrogations, les préoccupations et les attentes exprimées localement vis-à-vis du projet envisagé sur le territoire.

Enertrag a choisi de faire appel à Demopolis Concertation, agence spécialisée en concertation et communication publique pour conduire cette démarche. Une session de porte-à-porte et d'entretiens ont été réalisés au printemps 2025. Les résultats ont été partagés lors d'une réunion publique organisée le mardi 8 juillet 2025.

Les objectifs de la réunion

La réunion publique du 8 juillet 2025 s'est tenue à la salle de la mairie d'Archigny, de 18h à 20h. Cet évènement avait pour objectifs de :

- 1) **Restituer les principaux enseignements de l'étude** des perceptions menée au printemps ;
- 2) **Présenter le projet éolien à l'étude**, notamment ses caractéristiques actuelles et le calendrier envisagé ;
- 3) **Partager la démarche de concertation envisagée**, en exposer les principes, les étapes proposées, et recueillir les avis des participants sur cette méthode ;
- 4) **Recréer un cadre de dialogue serein**, en posant les bases d'une relation renouvelée pour la suite de la démarche

2. Les participants

La réunion de restitution a rassemblé :

- **14 habitants**, dont une conseillère municipale, ainsi que plusieurs membres du collectif Bas les Pales, au sein duquel sont regroupées des associations locales telles que l'Association de Protection du Patrimoine et de l'Environnement d'Archigny (APPEA) et Histoire et Patrimoine d'Archigny (HPA).
- **Enertrag :**
 - Madame Julie LILQUIST, cheffe de projet
 - Madame Zineb Ouchahed, chargée de concertation
- **Demopolis concertation :**
 - Madame Lucile MOAL, cheffe de projet
 - Madame Anaëlle RAPPEL, consultante confirmée en concertation
 - Madame Maxence LOGEAIS, consultante en concertation

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Cette réunion avait pour objectif de **partager les enseignements de la phase d'écoute du territoire** menée au printemps 2025. Elle était ouverte à l'ensemble des habitantes et habitants souhaitant s'informer et échanger autour du projet.

Les avis, questions et suggestions exprimées au cours de la séance ont été **recueillis et consignés** par l'équipe de Demopolis Concertation. Les représentantes d'Enertrag et de Demopolis Concertation étaient également à disposition pour répondre aux interrogations et engager le dialogue.

3.1 Les éléments présentés

Vous pouvez retrouver **le support partagé** lors de la réunion sur le site Internet du projet (<https://projeteolien-archigny.fr/>) dans la rubrique « La documentation ».

3.2 Vos questions et remarques sur le projet

Tout au long de la réunion, les participants ont été invités à exprimer leurs questions, remarques et réactions en lien avec les sujets présentés. Vous trouverez ci-après une synthèse des échanges, organisée par thématiques abordées au cours de la soirée.

Sur les propos introductifs

- **Prise de parole d'un participant:** « Nous, le collectif Bas les Pales, avons déjà rencontré Enertrag en octobre dernier. La cheffe de projet nous avait alors dit que si nous étions opposés, ce ne serait pas 4 mais 6 éoliennes et qu'il ne servait à rien de s'opposer car cela finirait devant les tribunaux. Nous avons fait remonter ce problème à votre hiérarchie à plusieurs reprises et par plusieurs biais, mais nous n'avons jamais eu de réponse de votre directeur France. Nous attendons des excuses de leur part. C'est un préalable avant même d'échanger, une exigence de notre part. »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « La communication par le passé n'a pas été bien reçue et Enertrag l'assume. Nous souhaitons aujourd'hui apaiser la relation et repartir sur des bases saines. Nous notons votre demande et la transmettrons à notre hiérarchie. Nous reviendrons rapidement vers vous. Pour information, la zone retenue permet l'implantation d'un maximum de 5 éoliennes. »

Sur l'étude des perceptions

- **Prise de parole d'un participant:** « 81 personnes rencontrées sur 1000 habitants pour votre phase d'écoute, ce n'est pas très représentatif. »
➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous ne sommes pas un institut de sondage et ne prétendons pas à l'exhaustivité. L'objectif de cette étude est de rencontrer différents types d'acteurs sur la commune ainsi que des libres riverains, pour avoir un point de vue qualitatif sur l'éolien, le projet à l'étude et l'entreprise Enertrag. »

- **Question d'un participant:** « Comment vous choisissez les acteurs représentatifs du territoire ? »
➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous cherchons des associations ou acteurs de différentes catégories comme le politique, le social, le tourisme, l'environnement afin d'obtenir une vision plurielle du territoire. »

Sur le calendrier préalable du projet

- **Question d'un participant:** « Vous avez parlé d'une étude de trois ans sur les oiseaux, qu'est-ce que ça a donné ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Les données résultant de l'étude spécifique menée sur l'Outarde canepetière et les espèces de plaine inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (Directive « Oiseaux » 2009/147/CE, 2010) entre 2021 et 2024 seront intégrées au volet du milieu naturel de l'étude d'impact en détail. En 2022, 2023 et 2024, aucune Outarde canepetière n'a été recensé sur le site, et ce malgré la présence de zones considérées comme favorables à la reproduction de l'espèce. L'étude a mis en lumière la présence d'autres espèces sensibles qui sera pris en compte dans l'élaboration du projet et les études. »
- **Question d'un participant:** « Est-ce qu'il n'y a que les oiseaux protégés qui sont observés ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « L'ensemble de la faune volante (oiseaux et chauves-souris et la flore sera étudié dans le cadre de l'étude d'impact. Néanmoins, les oiseaux protégés sont davantage étudiés afin de répondre aux enjeux de protection des espèces sensibles. »
- **Prise de parole d'un participant:** « La zone d'étude se situe dans une zone SIGENA, rédhibitoire normalement pour les projets éoliens. »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Nous n'avions pas connaissance de cette zone contrainte sur les cartes SIGENA telle que vous nous avez montré, et qui impactera notre zone d'étude. Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le lien exact afin que nous puissions la réétudier. »
- **Question d'un participant:** « Combien de temps les études vont-elles durer ? »

➔ **Réponse d'Enertrag :** « Le calendrier prévoit une durée d'une année complète pour les études. Ainsi, avec le démarrage des études à l'été 2026, les études seront menées jusqu'à la rentrée 2027. »

Sur les enjeux économiques

- **Question d'un participant :** « Pourquoi les montants des accords avec les agriculteurs sont-ils confidentiels ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Parce qu'il s'agit d'un contrat avec des propriétaires et exploitants agricoles des terrains privés. S'il y avait eu des terrains appartenant à la commune au sein de la zone d'étude, Enertrag les aurait privilégiés. »
- **Prise de parole d'un participant :** « Une autre société m'a proposé 12 000€ par mât par an. »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « En effet, les loyers sont généralement proposés soit par mat installé, soit par mégawatt installé, afin de prendre en compte l'évolution technique des turbines. Le loyer est toujours partagé entre le propriétaire et l'agriculteur, en tout cas chez Enertrag. »
- **Question d'Enertrag :** « Seriez-vous intéressé de recevoir une simulation des retombées pour la commune ? »
➔ Une personne de l'assemblée manifeste un intérêt positif concernant cette possibilité.
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Un parc éolien en production contribue à la fiscalité de la commune à travers des Taxes dont le plus important est l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER). La mise à jour des tarifs pour l'année d'imposition 2025 fixe l'IFER pour les éoliennes à 8 510 € par mégawatt installé. Ainsi, pour un parc éolien modèle de 4 turbines d'une puissance unitaire de 4 MW, la Commune d'Archigny bénéficierait de 27 000 € annuellement de l'IFER. »
- **Question d'un participant :** « Pourquoi n'achetez-vous pas les terrains ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Enertrag loue les terrains puisqu'une éolienne a une durée de vie de 20 à 30 ans. Il n'est pas nécessaire d'acheter les terrains : dans ce cas, nous nous retrouverions avec plusieurs terrains à gérer passée la durée de vie des éoliennes. »

- **Question d'un participant:** « Quelles sont les subventions que touche Enertrag pour ce genre de projets ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Nous n'avons aucune subvention publique pour le financement d'un parc éolien. Nous devons trouver des financements privés pour l'achat des machines et l'assurance du parc. »
- **Question d'un participant:** « Il paraît qu'il y a un surplus d'énergies renouvelables, pourquoi continuer d'en produire ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Il y a parfois un surplus dans la production énergétique nationale toutes énergies confondues, mais il reste ponctuel et est vendu sur le marché européen, contribuant aux recettes de l'Etat. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il faut tout de même poursuivre le développement des énergies renouvelables :
 - Pour respecter les objectifs de neutralité carbone à horizon 2050 et accompagner l'électrification des usages (voitures, chauffage, industrie).
 - Pour réduire notre dépendance aux importations d'énergies, en cas de tensions internationales ou conflits, comme l'a récemment montré la guerre en Ukraine.
 - Enfin, parce que les excédents peuvent être valorisés (via les batteries, l'hydrogène, le pompage ou dans certaines filières industrielles). »
- **Question d'un participant:** « Quelle est la durée de vie d'une éolienne ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Une éolienne a une durée de vie de 25 à 30 ans aujourd'hui. »
- **Question d'un participant:** « Qui s'occupe du démantèlement à la fin ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Enertrag, en tant que propriétaire du parc éolien, s'occupe de tout le démantèlement, fondations comprises. »
- **Question d'un participant:** « Si vous faites faillite entre temps, qui va payer ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Lors de la phase de développement d'un projet, une obligation légale stipule que le développeur énergétique doit placer à la

caisse des dépôts un montant qui assure la faisabilité du démantèlement, même en cas de faillite. »

Sur les impacts du projet

- **Prise de parole d'un participant:** « Il commence à y avoir des plaintes pour trouble anormal du voisinage. Cela veut dire qu'aujourd'hui, n'importe qui pourrait poursuivre l'agriculteur et votre société... »
- **Prise de parole d'un participant:** « Imposer un projet d'une entreprise allemande au niveau de la ligne de démarcation, c'est un comble... »

Sur les études

- **Question d'un participant:** « Avez-vous posé un mât de mesure ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Non, Enertrag n'a pas encore posé un mât de mesure sur Archigny. L'installation du mât a été prévue en janvier 2025 mais finalement, nous avons décidé de le décaler à plus tard afin de reprendre la concertation et le dialogue avec les riverains et élus. Aussi, si le projet continue de se développer, le mât de mesure serait installé vers l'été 2026. »

Sur la concertation et l'information

- **Question d'un participant:** « Comment avez-vous informé les habitants de cette réunion ? »
➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous sommes passés en porte-à-porte pour rencontrer une partie des acteurs vus lors du diagnostic. De plus, une lettre d'information a été déposée en mairie et distribuée aux habitants d'Archigny. »
- **Prise de parole d'un participant:** « Il me semble que les habitants d'Archigny n'ont pas reçu votre lettre... Elle a été distribuée aux habitants de la commune de Monthoiron ! »
➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous passons par un prestataire pour la distribution, Médiapost. Si les habitants de la commune n'ont pas reçu la lettre d'information, nous en prenons la responsabilité et veillerons à

nous assurer de la bonne réception des documents d'information pour les prochaines réunions. »

- **Prise de parole d'un participant:** « Pouvez-vous mettre à jour le site Internet avec des photos d'Archigny plutôt que des montagnes... ? »
➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous veillerons à ce que le site internet intègre des photos de la commune d'Archigny dans les plus brefs délais. »
- **Question d'un participant:** « Est-ce possible de rencontrer les dirigeants d'Enertrag en les faisant venir ici pour s'expliquer de leurs méthodes et ne pas envoyer des chefs de projets ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Comme indiqué au début de la réunion, nous avons pris bonne note de votre demande et la ferons remonter à notre hiérarchie. »
- **Prise de parole d'un participant:** « On peut discuter du bien-fondé de votre étude et de la représentativité du nombre de personnes, mais vous avez au moins eu la transparence de dire ce que le territoire pensait. La conclusion, c'est quand même que la majorité des gens ne veulent pas du projet ! »
- **Question d'un participant:** « Quand allez-vous contacter vos dirigeants et comment serons-nous au courant de l'avancement ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Je ne peux pas m'engager sur les temporalités ni sur les réponses mais nous avons noté vos contacts et vous tiendrons informé par mail. »
- **Prise de parole d'un participant:** « J'ai été agréablement surpris du verbatim : vous avez assumé les paroles des habitants. C'est remarquable, au moins sur ce point... »

Sur la démarche de concertation proposée

Prise de parole d'un participant: « Cette démarche se fera sans moi. Le comité Bas les pâles ne participera pas et dénonce cette proposition de démarche de concertation. »

4. Conclusion

Les équipes de Demopolis Concertation et d'Enertrag remercient les participants pour leurs échanges. Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Vous pouvez poser vos questions et partager vos remarques sur le fil de discussion du site Internet dédié au projet éolien d'Archigny :

<https://projeteolien-archigny.fr/>

5. Contacts

Enertrag :

Julie LILQUIST

Cheffe de projets

archigny@enertrag.com

Demopolis Concertation :

Lucile MOAL

Cheffe de projets

lucile.moal@demopolis-concertation.fr

Maxence LOGEAIS

Consultante

maxence.logeais@demopolis-concertation.fr

Projet éolien d'Archigny

Réunion de restitution de l'étude menée par Demopolis
Concertation et d'échange autour du projet et de sa démarche

Mairie d'Archigny – Mardi 08 juillet





UN MOT RAPIDE POUR SE PRESENTER



Julie LILIQUIST
Cheffe de projets



Lucile MOAL
Cheffe de projet concertation



Maxence LOGEAIIS
Consultante en concertation



Anaëlle RAPET
Consultante confirmée en
concertation



Les règles du jeu pour la réunion



Attention à la
parole donnée à
chacun



Suivi du déroulé
et du timing



Écoute et
respect mutuel

1. Pourquoi sommes-nous rassemblés aujourd’hui ?



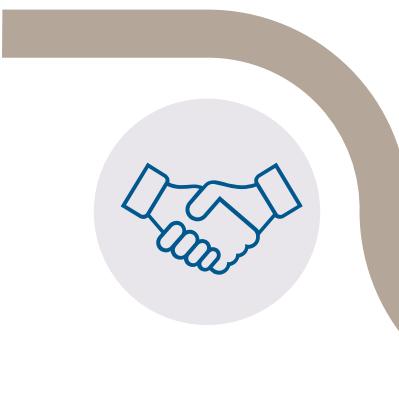
Ce qui nous amène aujourd’hui



Le fil rouge de notre réunion

18h00

Accueil et introduction



18h50

Présentation du projet éolien, des études et du calendrier, échanges



19h55

Conclusion et remerciement



18h10

Restitution de l'étude Demopolis
Concertation et échanges

19h30

20h00

La démarche de concertation proposée, à valider
Fin de la réunion

20h00

Fin de la réunion



2. L'étude menée par Demopolis Concertation



Préambule

Au printemps 2025, l'équipe de Demopolis Concertation est venue à la rencontre des élus, habitants et acteurs de la commune d'Archigny dans le cadre du projet éolien mené par Enertrag.

Les objectifs de cette phase d'écoute :

- Obtenir une meilleure compréhension du territoire et de ses spécificités ;
- Recueillir les perceptions des 81 acteurs rencontrés sur l'éolien, Enertrag et de son projet en développement ;
- Clarifier les incompréhensions existantes entre le territoire et Enertrag ;
- Identifier les attentes et besoins vis-à-vis du projet et des actions de concertation et d'information.

Les objectifs du verbatim :

- Présenter une **synthèse non exhaustive** des principales opinions formulées par les acteurs rencontrés ;
- Il s'agit de **propos tenus** par les 81 personnes rencontrées en porte-à-porte ou en entretien, ce ne sont en aucun cas des faits vérifiés.
- **Nous allons lire ce verbatim puis échangerons à sa suite.**



1. Nous savons qu'un projet éolien se développe sur la commune.

1.1. Une grande majorité d'entre nous a été informée par le collectif Bas les Pales, bien que certains aient entendu parler du projet par d'autres biais.

« On a eu des prospectus dans la boîte aux lettres de la part des gens qui sont contre. »

« Je me renseigne sur le site Facebook des opposants. »

« On a eu un tract d'Enertrag et un tract des opposants, mais c'est tout. »

« On en a entendu parler par la mairie. Mon mari va aux réunions, il y en a eu une il y a quelque temps. »

1.2. Nous percevons une forte opposition de la part du collectif et de la commune

« Tous nos voisins sont contre. »

« Il y a beaucoup de gens contre. »

« Je suis au conseil municipal. Tout le monde est aligné, même si certains ont des avis plus mitigés. »

« Le maire est contre. Je ne vois pas pourquoi le projet continue de se développer ! »

2. L'idée d'un projet éolien suscite des réactions contrastées

2.1. Une partie de la population reste indifférente au projet.

« Je m'en fiche un peu. »

« Qu'il y en ait ou pas, ça m'est égal. »

« Je m'en fiche complètement. Il n'y a pas mort d'homme, il y a plus grave dans la vie. »

« Je n'en pense rien. »

2.2. Plusieurs habitants ressentent une saturation face à la multiplication des parcs éoliens aux alentours et estiment que la Vienne a déjà fait sa part.

« Il y en a déjà pas mal... D'un côté, je suis favorable, mais de l'autre, si les opposants viennent me voir et qu'ils me demandent de signer leurs papiers parce que tout le monde en a marre, je signerai le papier aussi. »

« On ne sait pas pourquoi le Sud de la Nouvelle Aquitaine est relativement préservé, par rapport au Nord. »

« Je ne comprends pas pourquoi il y a de l'éolien essentiellement dans le Nord de la Nouvelle Aquitaine. On a clairement un sentiment d'inégalité sur le territoire. »

« Ici, les habitants ressentent vraiment la saturation. »

2. L'idée d'un projet éolien suscite des réactions contrastées

2.3. Beaucoup jugent que la localisation n'est pas idéale.

« Je ne suis pas sûr que ce soit le bon endroit. »

« C'est vers l'abbaye de l'Étoile ? On peut comprendre que les gens soient contre... »

« Pour moi, leur projet ne peut pas se faire ici. Il y aurait trop de risques d'accident. La police de l'air nous interdirait de voler. »

« On ne comprend pas pourquoi ils ont choisi ce site-là pour leur projet. Pour nous, leur projet est voué à l'échec. »

2.3. Quelques-uns voient dans ce projet une opportunité pour la commune, avec une préférence par rapport au nucléaire.

« Moi je suis pour, je n'aime pas trop le nucléaire. »

« On ne va pas faire que du nucléaire, et on a fermé les barrages. Donc on n'a pas vraiment le choix... »

« Je préfère ça qu'une centrale nucléaire. Si ça explose, on ne meurt pas, au moins. »

« Les gens qui disent que ça fait du bruit, franchement, faut pas exagérer. »

« Je pense que ce serait une bonne chose, c'est dommage qu'il y ait autant de gens contre. »

3. Des préoccupations spécifiques aux enjeux de la commune font débat

3.1. La conservation du patrimoine historique d'Archigny divise. Certains pensent qu'une cohabitation est possible, tandis que la plupart considère cela incompatible.

« Qu'est-ce que vous pensez que je vais dire aux touristes d'Acadie ? Il ne faut pas que ce soit trop près, 500 mètres c'est bien trop peu. Il faut préserver notre paysage. »

« L'abbaye date de 1224. Il y a un projet de restauration en cours avec les Architectes des Monuments Historiques. Si le projet éolien venait à voir le jour, ce projet tomberait à l'eau ! »

« La ligne acadienne et l'abbaye de l'Étoile sont des points bloquants. Ce sont des éléments importants pour le tourisme local, et international. On a beaucoup d'Acadiens qui viennent ici. »

« Tous les arguments que j'entends des gens contre, ce sont des gens qui ont peur de tout. »

« La ligne acadienne et l'abbaye de l'Étoile, ce ne sont pas vraiment des fiertés pour nous. Il y a beaucoup d'argent public investi pour ces sujets, mais pas vraiment sur nos routes, par exemple... »

3. Des préoccupations spécifiques aux enjeux de la commune font débat

3.2. Certains pensent que le projet pourrait contribuer à dynamiser la commune, d'autres estiment que cela aurait l'effet inverse et souhaitent garder leur cadre de vie.

« Je pense que ce serait une bonne chose. »

« Les gens qui disent que ça fait du bruit, je suis passée à côté et franchement... Il ne faut pas exagérer. Je viens du Nord de la France et par rapport aux moulins... Ce n'est pas grand-chose. »

« Si elles étaient placées plus loin des habitations et du site touristique, alors pourquoi pas. Mais là, ça risque d'achever Archigny, qui est déjà une commune en déperdition. Alors, dans ces conditions, je suis contre. On a déjà failli avoir une fermeture de classe, il faut créer de l'attractivité. »

3.3. Des préoccupations persistent concernant divers aspects, notamment la proximité de la base ULM, les impacts potentiels sur la santé et l'impact paysager.

« Il y aurait une modification de l'aérologie avec les éoliennes... On serait obligé d'aller ailleurs mais c'est impossible. »

« Moi ça m'inquiète pour nos enfants. Ils n'ont pas connu le paysage sans éoliennes. »

« Ecoutez, je suis archi-contre, j'essaie de vendre ma propriété et à cause du projet je ne peux pas ! »

« Moi je suis plutôt contre parce que cela ne fait pas très beau pour l'esthétique. Et puis pour la santé et le bruit. »

4. Le territoire est en attente d'une réaction d'Enertrag

4.1. Une minorité mobilisée exige l'abandon du projet.

« On n'en veut pas. Point. Beaucoup de gens sur la commune seront d'accord avec nous, je pense. »

« Nous n'attendons rien d'autre que l'abandon du projet, et nous ferons tout pour qu'il soit arrêté. »

« On a le sentiment que les méthodes d'Enertrag n'ont pas évolué depuis le début de l'éolien... Qu'on ne vienne pas me parler de concertation. »

« Les opposants d'Archigny ne sont pas dans le dialogue. Cela crée des tensions localement. C'est un rapport peu constructif, on a un sentiment de « si on n'est pas avec vous, on est contre vous ». »

4.2. Quelques habitants pensent que leur avis ne sera pas pris en compte.

« De toute façon, que l'on soit pour ou contre, ce sera décidé au-dessus et on devra s'y adapter ! »

« Je ne sais pas si mon avis change grand-chose. »

« On n'a pas beaucoup de moyens par rapport à Enertrag, c'est encore la loi des minorités par rapport au reste de la société. »

« Ces gens-là, ils s'en foutent de ce que le territoire vit ici. »



4. Le territoire est en attente d'une réaction d'Enertrag

4.3. De nombreuses personnes expriment le besoin d'un ajustement de la posture d'Enertrag.

« J'adhère parfaitement à l'argumentation de Bas les Pales, en tout cas par rapport à ce que fait l'entreprise sur notre commune. On menace de mettre 4 éoliennes au lieu de 6, c'est fou ! »

« Il y a eu des rencontres avec la mairie. Pourquoi pas des réunions publiques ? Ils auraient dû le faire avant... Mais bon, commencer maintenant c'est mieux que rien. Il faut de la démocratie et de la transparence sur ce type de projet. »

« C'est bien d'avoir envie de créer du débat mais il faut que ça se concrétise dans les faits. »

4.4. Et d'une communication plus claire à l'avenir, avec des pistes de réflexion pour la concertation.

« On attend d'avoir plus d'informations pour se forger une opinion. »

« Qu'allez-vous faire de ce rapport ? Il n'est pas obligatoirement rendu public ? Ce serait pertinent. »

« J'ai le sentiment que les gens sont assez ouverts au sujet de l'éolien, il y a un besoin de démocratie, de transparence et d'un débat apaisé. »

« On peut ne pas être d'accord. Mais l'important, c'est d'en parler de façon paisible. Les choses ne sont pas dites. Cela crée des rumeurs et les gens se font des avis biaisés. Il faut des choses factuelles, réelles, vérifiables. »

« La compensation, ça peut parler aux gens ! Si ça participe à quelque chose sur le territoire, ça peut faire la différence. Le toit de l'abbaye fuit, par exemple. »

Le résumé du verbatim

1 – Nous sommes au courant qu'un projet éolien se développe sur la commune

1.1. Une grande majorité a été informée du projet par le collectif Bas les pales, bien que certains aient entendu parler du projet par d'autres biais.

1.2. De nombreux habitants perçoivent une forte opposition de la part du collectif et de la commune.

2 – L'idée d'un projet éolien suscite des réactions contrastées

2.1. Une partie de la population demeure indifférente au projet.

2.2. Plusieurs habitants ressentent une saturation face à la multiplication des parcs éoliens aux alentours et estiment que la Vienne a déjà fait sa part.

2.3. Beaucoup jugent que la localisation n'est pas idéale.

2.4. Quelques-uns voient dans ce projet une opportunité pour la commune, avec une préférence par rapport au nucléaire.

3 – Des préoccupations spécifiques aux enjeux de la commune font débat

3.1. La conservation du patrimoine historique d'Archigny divise. Certains pensent qu'une cohabitation est possible, tandis que la plupart considère cela incompatible.

3.2. Certains pensent que le projet pourrait contribuer à dynamiser la commune, d'autres estiment que cela aurait l'effet inverse et souhaitent garder leur cadre de vie.

3.3. Des préoccupations persistent concernant divers aspects, notamment la proximité de la base ULM, les impacts potentiels sur la santé et l'impact paysager.

4 – Le territoire est en attente d'une réaction de la part d'Enertrag

4.1. Une minorité mobilisée exige l'abandon du projet.

4.2. Quelques habitants pensent que leur avis ne sera pas pris en compte.

4.3. De nombreuses personnes expriment le besoin d'un ajustement de la posture d'Enertrag.

4.4. Et d'une communication plus claire à l'avenir, avec des pistes de réflexion pour la concertation.

Quelques mots d'ENERTRAG

1. Merci pour votre temps et la qualité des échanges avec Demopolis Concertation. Il était important pour Enertrag de comprendre vos frustrations et attentes pour adapter le projet et la démarche de concertation.
2. Nous comprenons via cette phase d'écoute que certains habitants attendent un **changement de posture de la part d'Enertrag**. Nous en sommes disposés et cette première réunion en témoigne.
3. Cette phase d'écoute a également révélé des **attentes claires** vis-à-vis de notre projet : prise en compte de la base ULM et de l'abbaye de l'Etoile, démarche de concertation et d'information, travail sur les bénéfices pour la commune et les habitants.
4. Nous souhaitons **faire ce projet avec vous**, le faire évoluer autant que possible, travailler avec vous sur ses bénéfices en local... afin d'en faire un véritable projet de territoire. Nous savons qu'il ne pourra ni ne devra être le « projet de plus », ou le « projet de trop »... Il faut donc **travailler ensemble**, et pour ce faire nous avons choisi d'être accompagnés par **une tierce partie, spécialisée dans la concertation**.
5. Le projet est à l'étude depuis 2021. Après une première présentation du potentiel éolien à la commune, nous avons lancé les pré-études internes à partir de 2021 (écologiques, paysagères, techniques, foncière, etc.) avec l'intervention de nos experts. En parallèle, nous avons rencontré les différents acteurs du territoire. Depuis 2022, le bureau d'études CALIDRIS a mené en collaboration avec ENERTRAG des études environnementales spécifiques aux oiseaux de plaine pendant 3 années, permettant d'avoir des informations sur les espèces présentes ainsi que leur comportement sur site. L'objectif étant de bien apprivoiser les enjeux liés à l'avifaune afin de proposer un projet adapté. Maintenant, nous sommes prêts à lancer l'ensemble des études de faisabilité.

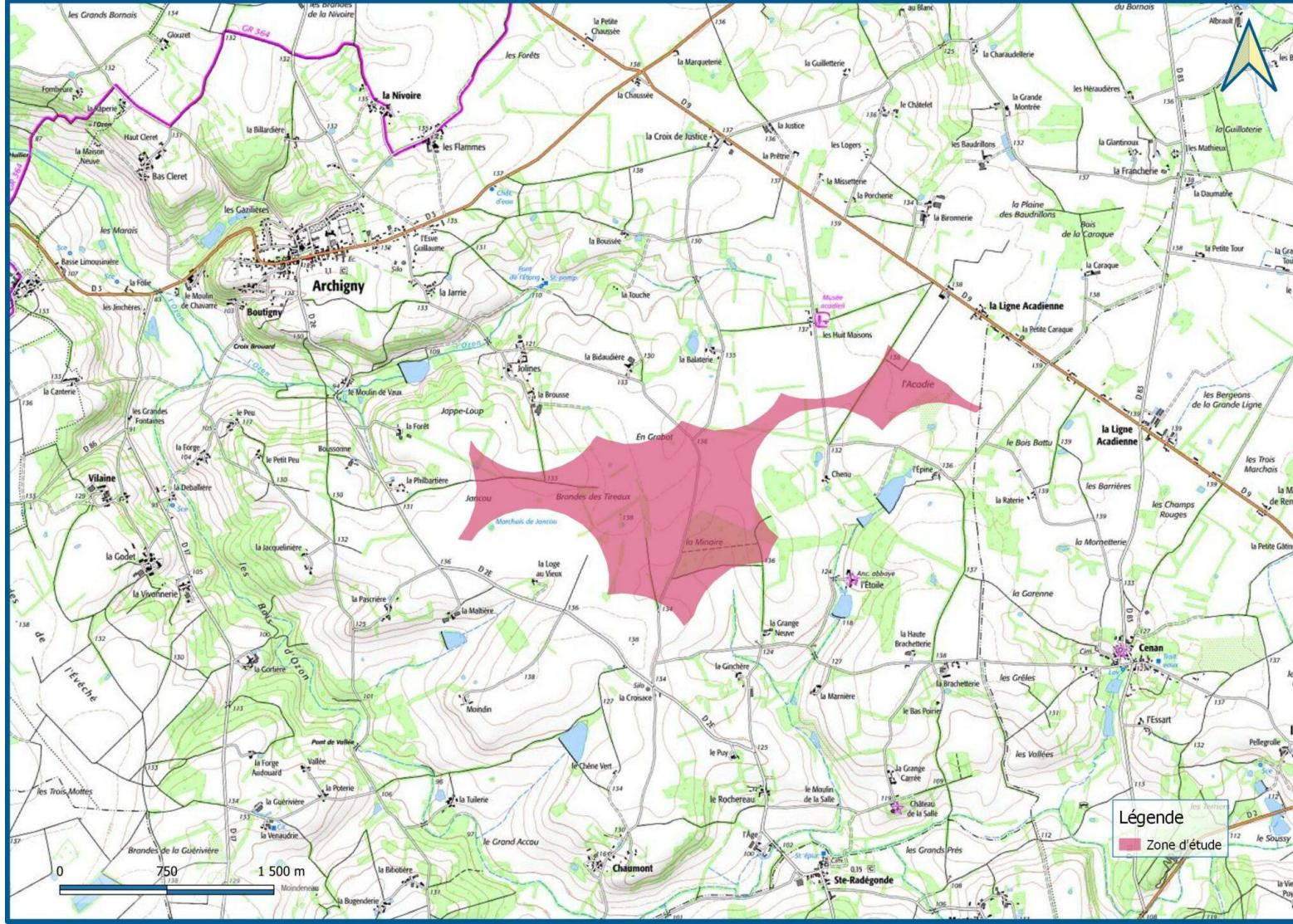


**Vous reconnaisssez-vous dans cette
synthèse ?**

3. Le projet éolien à l'étude



Le projet éolien à l'étude



Projet et chiffres prévisionnels

4 éoliennes

12 à 15 MW de puissance installée

26 000 à 30 000 MWh/an de production estimée

200 mètres en bout de pales

Les études - lancées à l'été 2026

2026-
2028



1. ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Objectif : étudier sur au moins 1 cycle biologique complet les impacts potentiels du parc sur la faune et la flore

Durée : 12 mois minimum

Date : début des inventaires cet automne



2. ÉTUDE DES VENTS

Objectif : mesurer l'orientation et la vitesse des vents, pour définir l'implantation, le type de machine...

Durée : 24 mois

Date : pose du mât en août



3. ÉTUDE PAYSAGÈRE

Objectif : étudier la visibilité des éoliennes envisagées et identifier les points paysagers à préserver

Durée : 9 mois



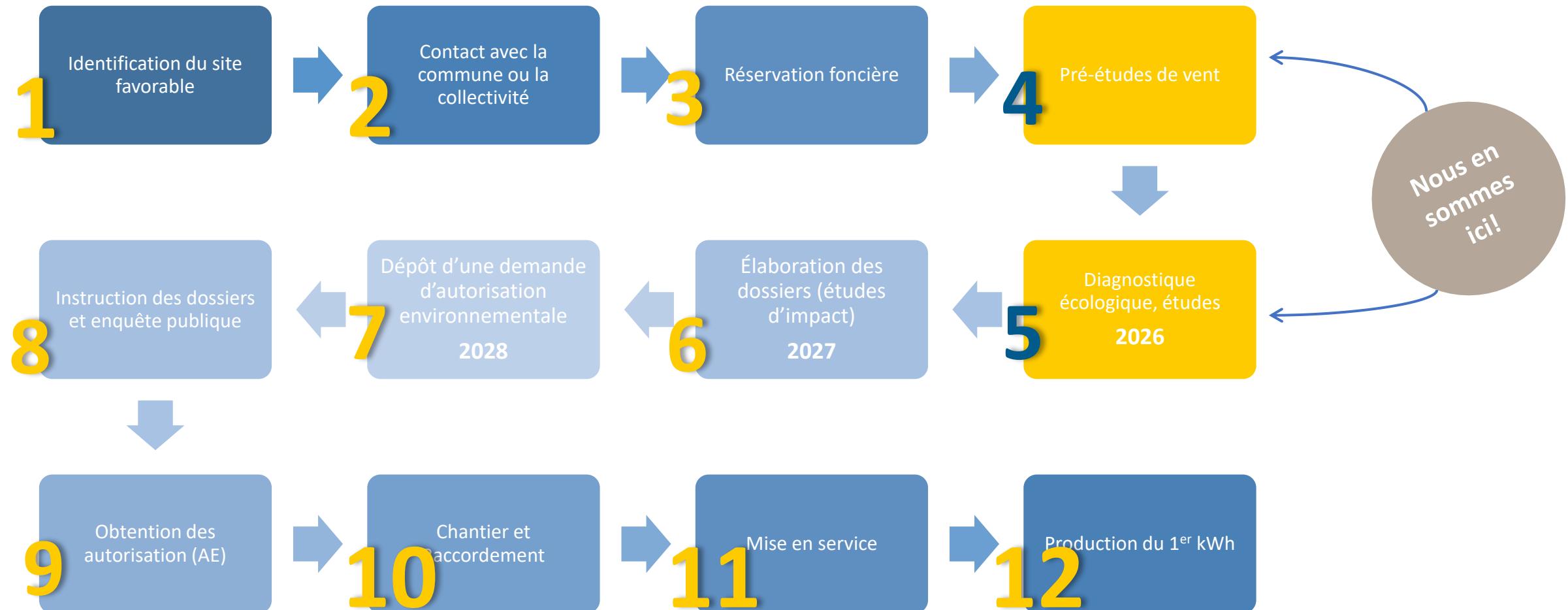
4. ÉTUDE ACOUSTIQUE

Objectif : évaluer l'environnement sonore à proximité du parc en projet pour connaître le bruit maximal à ne pas dépasser

Durée : 3 mois



LE CALENDRIER TECHNIQUE du projet



Les bases de discussion pour la concertation

Comme vous avez pu le constater, toutes vos demandes ne peuvent être atteintes pour de nombreuses considérations techniques et locales qui s'imposent à nous.

LE SOCLE DU PROJET :

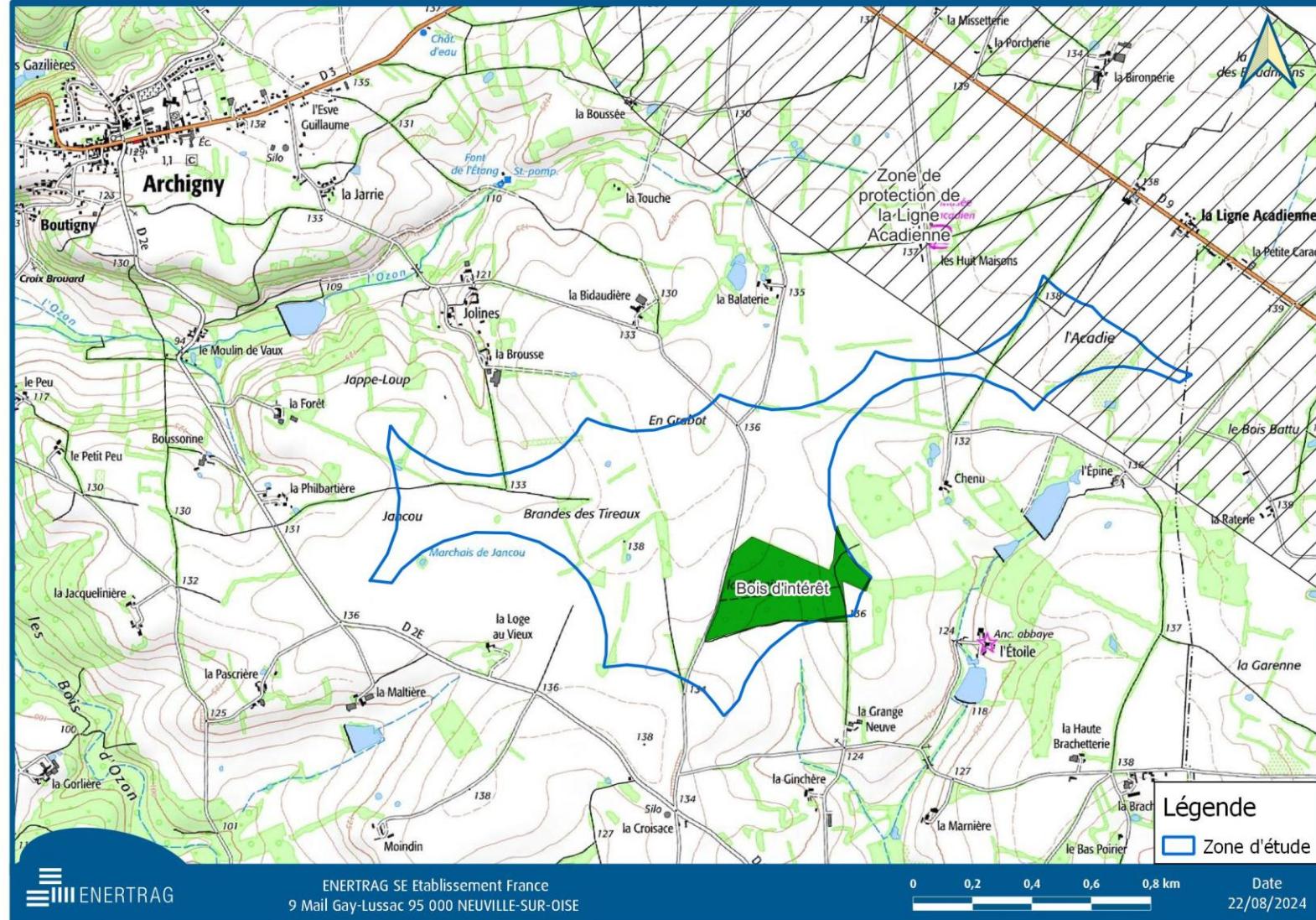
- Au sein de notre ZIP
- Respect des zones d'exclusivité agricoles
- Nombre d'éoliennes limité à 5 turbines au plus

CE QUI PEUT EVOLUER ENSEMBLE :

- Hauteur des éoliennes (180 m à 220 m)
- Implantation exacte des éoliennes (respect du tampon de 1000 mètres de la ligne Acadienne et éloignement de la base ULM)
- Les mesures d'accompagnement (bénéfices en local)
- La démarche de concertation et d'information à mener



Les bases de discussion pour la concertation



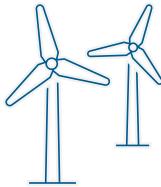
Temps d'échange sur le projet et les bases de la concertation



4. La démarche de concertation envisagée



Pourquoi une démarche de concertation ?



Le projet éolien continue de se développer

Les études continuent et le calendrier suit son développement.



Informer, échanger et co-construire nous semble impératif pour vous intégrer dans ce développement.



Nous vous proposons un calendrier pour les prochains mois à amender ensemble.

Notre proposition de calendrier 2025

Avril - Juin



Etude des perceptions menée par Demopolis
Concertation

Juin



Diffusion de l'information et porte-à-porte

Juillet



Restitution de l'étude des perceptions

Septembre



Visite de la zone projet et diagnostic in situ

Quelles thématiques vous paraîtrait intéressante à aborder ?

Octobre



Diffusion de l'information et porte-à-porte

Le porte-à-porte vous paraît-il un format adapté pour mobiliser et informer ?

Novembre



Premier atelier de réflexion sur le projet

Nous vous proposons de travailler sur ce qui définit une implantation. Qu'en pensez-vous ?



**Avez-vous d'autres propositions pour
la démarche de concertation et
l'information ?**



5. Synthèse de nos échanges et conclusion



MERCI !

POUR VOTRE ATTENTION



Julie LILIQUIST

Cheffe de projets
Julie.liliquist@enertrag.com



Lucile MOAL

Cheffe de projets concertation
lucile.moal@demopolis-concertation.fr



Maxence LOGEAIS

Consultante concertation
Maxence.logeais@demopolis-concertation.fr



Anaëlle RAPET

Consultante confirmée en concertation
Anaelle.rapet@demopolis-concertation.fr